

LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Brumaire, an VII.



Echouement sur la côte d'Alexandrie du vaisseau qui portoit toutes les matieres nécessaires à l'aérostation. — Détails sur la musique des orientaux et sur la maniere de servir le sorbet. — Priss de la frégate française l'Immortalité par une frégate anglaise. — Nouvelles des départemens de l'Escaut et des Deux-Nethes. — Approbation par le conseil des anciens de diverses résolutions.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matiere pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

EGYPTE.

Lettre écrite d'Alexandrie par le citoyen Conté, le 13 thermidor.

« J'ai été chargé par le général en chef de recueillir toutes les productions des arts, manufactures, usines; enfin tout ce qui tient à l'industrie. Je vais aussi exécuter des moulins simples, pour fournir de la farine à l'armée.

Pendant que les aérostiers n'avoient pas de travaux relatifs à leur arme, je les ai employés à déterrer plusieurs monumens qu'il étoit important de connoître, tels que les deux obélisques de Cléopâtre, &c. J'ai déjà fait aussi une collection de dessins qui retraceront des choses importantes ou curieuses.

Le général m'a demandé un moyen de bronzer les fusils des troupes, qui se rouillent ici dans un jour au point de ne pas les reconnoître. J'en ai bronzé un qui servira de modele. J'ai écrit le procédé, qu'on a mis sur-le-champ en usage avec le plus grand succès.

Le vaisseau le *Patriote*, qui portoit toutes les matieres nécessaires à l'aérostation, a échoué à la côte, sous nos yeux. Nous avons retiré de la mer une partie des objets; mais il nous manque beaucoup de choses. Je regrette surtout la boîte d'outils, mes couleurs & les éponges. Je suis obligé de faire de nouvelles couleurs; mais je n'ai pas tout ce qu'il me faudroit.

Hier il y a eu une fête à Alexandrie, à l'occasion de la prise du Caire. On a tiré des fusées, & la ville a été illuminée. La musique des deux nations a donné des sérénades aux chefs respectifs. J'allai chez le général Kleber, qui commande ici. Il m'engagea à me promener avec lui dans la ville. Il entra dans un lieu public, où l'on faisoit de la musique; un schérif y étoit avec plusieurs autres chefs; ils rendirent au général toutes sortes d'honneurs. On nous fit servir du sorbet, &c. Voici quel est l'usage à cet égard: Un esclave, proprement vêtu, présente sur un bassin d'argent un verre rempli de sorbet ou d'une autre liqueur. Un autre esclave tient élevé, à la hauteur

de votre bouche, un morceau de mousseline pour vous servir à l'essuyer. Cette cérémonie finie, deux autres esclaves vous apportent dans des vases d'argent, l'un de l'eau de rose qu'il verse sur vos mains, sur votre tête & sur votre barbe; l'autre porte une sorte de vase où il y a du charbon allumé, sur lequel on répand un peu de poussière de bois d'aloès. Ce parfum est très-agréable & fort estimé des Orientaux.

La musique consiste dans deux tambours, une muette & quelques instrumens à vent fort ressemblans à nos hautbois. On joue des airs qui ne varient presque pas; on a beaucoup de peine à y distinguer autre chose que du bruit.

Il y a une petite fenetre grillée, très-serrée, donnant dans cette salle, au travers de laquelle nous avons cru entrevoir des femmes, mais tellement cachées qu'il est impossible d'en être assuré; encore s'enfuient-elles quand elles s'appërçoivent qu'on les regarde.

Tallien, arrivé ici il y a trois jours, est, je crois, parti pour le Caire.

ITALIE.

De Padoue, le 24 vendémiaire.

On continue à affirmer ici que les principales difficultés entre la France & l'Autriche viennent de l'interprétation différente donnée aux articles secrets du traité de Campo-Formio, & sur-tout à un article relatif au nombre des républiques en Italie. L'empereur soutient qu'il ne doit y en avoir que deux.

Depuis la déclaration de guerre de la Porte contre la république française, le pacha de Rhodes & les autres commandans des isles, ont saisi tous les bâtimens français qui étoient dans les ports Turcs. On ajoute que toutes les régences barbaresques ont reçu ordre d'arrêter tous les Français, & de concourir à la guerre contre eux.

L'escadre russe est dans la Méditerranée, on croit qu'elle ne tardera pas à paroître sur les côtes d'Italie.

De Turin, le 29 vendémiaire.

On est ici très-content du nouveau ministre de la république française. La cour compte plus que jamais sur la loyauté du directoire, & se prépare à seconder de toutes ses forces son puissant allié, en cas de guerre. C'est pour se procurer les moyens nécessaires qu'elle a ordonné la vente d'une grande quantité de biens ecclésiastiques (pout 70 millions), & imposé de nouvelles contributions dont le produit sera très-considérable. On dit qu'elle prêtera huit millions à la France, & qu'elle mettra en activité toutes ses troupes.

Extrait d'une lettre de Milan, du 30 vendémiaire.

Le général Brune a été attaqué, pendant quelques jours, d'une fièvre scarlatine; qui a causé de l'inquiétude. Elle a été assez grave pour l'obliger à ne recevoir personne. Il ne voyoit que son secrétaire intime, le citoyen Verni.

La maladie du général ne l'a cependant pas empêché de s'occuper de l'expulsion de trois des nouveaux directeurs de notre république, de plusieurs ministres, d'un certain nombre de membres des deux conseils, & du rappel, dans ces autorités, de plusieurs de ceux qui en avoient été exclus par l'ambassadeur Trouvé.

Votre ambassadeur Fouché (de Nantes), aussitôt qu'il entendit parler de cette nouvelle (il paroît qu'il n'en avoit pas été prévenu), se rendit chez le général en chef pour lui demander quels étoient ses pouvoirs pour de pareils changemens. On prétend que ce général avoit été autorisé, dès le 4 vendémiaire, par le directoire de France, à opérer tous ceux qu'il jugeroit nécessaires au bien de l'Italie.

Le plus grand secret a régné dans cet événement. Ni les directeurs, ni l'ambassadeur n'en avoient le moindre doute.

Voilà, dans quatorze mois d'existence, notre directoire renouvelé quatre fois; ou du moins en majorité, sans compter une démission réelle, celle de Serbelloni, & la sortie constitutionnelle de Costabili. Nous avons donc eu déjà quatorze directeurs.

Note du rédacteur. Nous devons déclarer qu'une autre lettre de Milan nie la part qu'on attribue à Brune dans ces changemens, & assure qu'il n'en a été que spectateur neutre & passif.

A L L E M A G N E.

Bulletin de Rastadt, du 6 brumaire.

Les ministres français n'ont encore répondu ni aux notes de la députation d'Empire ni à celle des ministres prussiens. Ils attendent le retour d'un courrier envoyé à Paris. Les intentions pacifiques qu'ils affichent donnent l'espoir d'une conciliation.

L'entrée des autrichiens chez les grisons est certaine. On prétend même, qu'il existe un manifeste, par lequel l'empereur déclare qu'il prend possession du pays en son nom, en se réservant les moyens d'assurer la liberté de ce pays.

L'envoyé batave, M. van Grasfeld, est rappelé, & partira incessamment.

M. de Koch, frère de l'ancien député de Strasbourg, du même nom, est arrivé ici de la part du duc d'Oldenbourg, pour l'affaire du péage d'Esflitz sur le Weser.

Suivant les dernières lettres de Vienne, le général comte de Bellegarde étoit parti le 21 vendémiaire pour se rendre à l'armée de Bavière. L'archiduc Charles devoit se rendre à la même destination. On parloit de faire avancer les troupes autrichiennes jusqu'à Wirtzbouurg. M. d'Alwinzi commandera en chef l'armée d'Italie. Les magasins de réserve sont remis sur le pied de guerre. On prétendoit que les troupes russes alloient être transportées sur des charriots: en un mot, les bruits de Vienne étoient à la guerre.

L'opinion à-peu-près générale est que l'Empire n'y sera point impliqué, & que l'armistice & les négociations continueront à son égard.

M. Angiolini, secrétaire de la légation russe à Vienne, ayant paru suspect, a été arrêté & transporté à Pétersbourg.

L'empereur a ordonné aux chefs des bureaux civils & militaires de surveiller l'opinion de leurs subordonnés, & sur-tout de leur interdire les costumes français.

On attend ici le général Jourdan.

Le courrier attendu par les ministres français est arrivé aujourd'hui; ainsi leur réponse paroitra sous peu de jours. On en ignore encore l'esprit.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 4 brumaire.

Nos journaux ne contiennent que des extraits des gazettes de Hambourg & du Nord; qui assurent, comme de raison, que Buonaparte a fait de grandes pertes en Egypte. Et voilà aussi que le *San* annonce à ses lecteurs qu'à deux heures après-midi il a fait suspendre l'impression de son journal pour y insérer un article portant que la garnison française de Malthe a offert de capituler aux Maltais insurgés. Cette nouvelle, dit-il, a été communiquée par le ministre Thugut aux ambassadeurs de puissances étrangères à Vienne. Il est vrai, ajoute-t-il encore, que notre gouvernement n'a rien reçu d'officiel à ce sujet: ce qui doit pour le moins faire douter de la vérité de ce rapport.

Ce même *San* ou *Soleil* fait brûler tous les bâtimens de transport français, dans la rade d'Alexandrie, & toujours d'après les nouvelles de Vienne.

Une lettre écrite à bord de la frégate le *Fishguard* porte que cette frégate s'empara le 29 vendémiaire, après un combat très-meurtrier, qui a duré deux heures & demie, de la frégate française *l'Immortalité*, de 42 canons commandée par le citoyen Legrand, qui a été tué dans le combat. Il se trouvoit à bord 580 hommes, en y comprenant les troupes de débarquement. Le général Monge (on veut dire sans doute *Ménage*) commandant en second des troupes destinées pour l'Irlande, a aussi péri dans le combat, ainsi que l'adjudant-général Cravay. Le total des hommes tués ou blessés se monte à 200.

Le *Fishguard* a été très-maltraité.

La frégate *l'Amélie* vient d'entrer dans le Clyde, (bay de Glasgow en Ecosse) ayant à bord 500 français, de ceux dernièrement pris par le commodore Warren.

Notre gouvernement a expédié des ordres pour faire visiter rigoureusement tous les vaisseaux neutres que rencontreront nos croiseurs, & faire amener dans nos ports tous ceux qui seroient destinés pour la France.

Les trois pour cent consolidés sont aujourd'hui à 52 1/2.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Bruxelles, le 9 brumaire.

Diverses actions sanglantes ont eu lieu hier & avant-hier, entre les troupes républicaines & les révoltés. Plusieurs de ces derniers ont été battus & ont fait une grande perte. Les détachemens envoyés des garnisons de Bruxelles, Mons & Tournai, réunis à Eughien & dans les environs ont attaqué plusieurs fois les rebelles & en ont tué plus de 200. Ces corps ont eu ordre de se porter dans toutes les communes où les habitans montrent des dispositions malveillantes. Trois cents rebelles, qui s'étoient retranchés sur les hauteurs de la Chartreuse, près d'Herinnes, ont été presque totalement défaits; ils s'étoient avancés jusqu'aux portes de Louvain, & en ayant été repoussés, ils se sont repliés sur la ville de Diest, où est leur quartier-général. Trois colonnes de troupes avec de l'artillerie, sont en marche pour les attaquer.

Les rebelles des départemens des Deux-Nethes & de l'Escaut, s'étoient avancés sur les deux rives de ce fleuve pour opérer leur jonction; il en a été fait un grand carnage. D'une autre part, la garnison de Malines, par ses

fréquentes
rags où les
le 30 vend
ont en qua
pas consid

La muni
les employ
sont repri

En gran
réunis aux
nistration
proclamati
qu'égarés,
sont attend

Les deu
sont arriv
à cause de
& Malines

Le nom
dans les ca
sérable q

Toujours
& sur l'iss

Comme c'e
les cours e

dans les re
chercher qu

On cite un
bruit, pour

On assure
Thugat &

pour l'assu
prince la e

changés ré
forit une l

reprocher l

qu'elle usu
être étrang

devenoit pl

On ajout
à la lectur

existé. Mais
ment en a

avec laquel
outrages &

français.

« On a

qui Fayou
publique c

Fayoult é

« Le cl

été rouvert

hier jour,

l y eut fo

« L'ascen

élevée hier

est haut,

« peu près,

« On pu

pour l'expé

à partir en

été remis pa

« n'étoient

fréquentes sorties sur la route d'Anvers, hécitoie les vil-
lages où les rebelles ont des postes. On calcule que, depuis
le 30 vendémiaire, jusqu'au 8 brumaire, les paysans armés
ont eu quatre à cinq mille hommes tués. Notre perte n'est
pas considérable. La gendarmerie a le plus souffert.

La municipalité de Louvain, les fonctionnaires publics,
les employés & autres habitans qui s'étoient réfugiés ici,
sont repartis hier pour retourner à leurs postes.

Un grand nombre d'habitans de la campagne, qui s'étoient
rémis aux révoltés, rentrent dans leurs foyers. L'admini-
stration centrale de la Dyle a publié à ce sujet une
proclamation, annonçant que tous ceux qui n'ont été
qu'égarés, & qui se hâteront de se soumettre, doivent
tout attendre de la clémence nationale.

Les deux courriers de la Hollande qui nous manquoient
sont arrivés, mais deux jours plus tard qu'à l'ordinaire,
à cause de la difficulté des communications avec Anvers
& Malines.

Le nombre de fonctionnaires publics assassinés & pillés
dans les cantons ruraux par les révoltés, est plus con-
sidérable qu'on ne Favoit cru d'abord.

DE PARIS, le 11 brumaire.

Toujours même incertitude sur la paix ou sur la guerre,
& sur l'issue des négociations continuées avec l'Autriche.
Comme c'est le directoire qui veut la paix, & que ce sont
les cours coalisées qui paroissent appeller la guerre, c'est
dans les relations du dehors que nous sommes forcés de
chercher quelques données sur la chance la plus probable.
On cite une anecdote qui, si elle étoit autre chose qu'un
bruit, pourroit diriger nos conjectures.

On assure que, malgré tous les efforts du baron de
Thugut & des partisans de l'Angleterre & de la Russie
pour rassurer l'empereur & le pousser à la guerre, ce
prince la craint personnellement, parce qu'il y voit des
dangers réels pour sa couronne; qu'en conséquence, il a
écrit une lettre très-forte à la reine de Naples, pour lui
reprocher l'imprudence des ses provocations, l'influence
qu'elle usurpe dans des délibérations qui devroient lui
être étrangères, & la menacer de l'abandonner, si elle ne
devenoit plus réservée.

On ajoute que la reine de Naples s'est trouvée mal
à la lecture de cette lettre, qui peut-être n'a jamais
existé. Mais, au moins, cette princesse ne semble nulle-
ment en avoir fait son profit, à en juger par l'audace
avec laquelle la cour de Naples continue à prodiguer les
outrages & les sujets de mécontentement à la république
française.

« On assure, dit la *Correspondance des représentans*,
que Faypoult est chargé d'une seconde réforme dans la ré-
publique cisalpine; & que Fonché (de Nantes) est rappelé ».

Le club de Milan, que Trouvè avoit fait fermer, a
été rouvert par suite de la dernière révolution. Le pre-
mier jour, il y eut très-peu d'assistans; mais le lendemain
il y eut foule.

L'ascension équestre de Tétu-Brissy a encore été ré-
pétée hier avec beaucoup de succès. Son ballon s'est élevé
très-haut, de Belovno; & est venu, au bout d'une heure
peu près, descendre sans accident du côté de Cluchi.

On publie que les fonds ordonnés par le directoire,
pour l'expédition de Brest, & tanto desquels elle n'avoit
pas partit en même tems que celle de Rochefort, avoient
été remis par la trésorerie à une administration de voitures
qui n'étoient pas encore parfaitement organisées; & qu'il

en est résulté que ces fonds sont restés trois semaines en
route.

— Si on en croit quelques marins de l'équipage de la fré-
gate *la Romaine*, le brave Bompart auroit été tué dans le
combat naval qu'a soutenu la division de Brest.

Suivant le rapport de la goëlette *la Biche*, le vaisseau
le Héche a coulé bas, avec tout son équipage; peu après
s'être rendu à quatre vaisseaux anglais, à la suite d'une
action terrible de plus de quatre heures.

— On mande de Brest, qu'on y est parvenu déjà à reti-
rer un grand nombre des effets de la frégate anglaise *le*
Jason, échouée sur nos côtes. On essaye de relever aussi
la frégate elle-même.

— La république helvétique a pris sous sa protection 600
patriotes gisons, réfugiés depuis l'entrée des autrichiens
dans leur pays.

Le directoire de la même république a proposé au
corps législatif d'établir sur toutes les fortunes une con-
tribution de 2 pour 1000, payable en quinze jours pour
subvenir aux frais de l'augmentation de l'armée. Il a dé-
cidément nommé au ministère de la guerre, par arrêté du
14 vendém., le citoyen Répond (de Fribourg), chef du
bureau militaire de la chambre administrative du canton
de Léman.

— Les dernières gazettes d'Italie assurent que des con-
vois d'artillerie & de troupes, venant de Hongrie, filioient
par la Dalmatie pour se rendre vers le royaume de Naples.

Elles ajoutent que notre ministre à Florence a demandé
au grand-duc une réponse précise sur la conduite qu'il
compte tenir en cas de guerre; qu'un conseil extraordi-
naire a suivi cette interpellation; mais qu'on ne sait ce
qui y a été arrêté.

DIRECTOIRE EXECUTIF

Séance publique du 10 brumaire.

Le ministre des relations extérieures a présenté au direc-
toire les citoyens Serbelloni & Schimmelpennik comme
ambassadeurs, l'un de la république cisalpine, l'autre de
la république batave. Le ministre & l'ambassadeur ont
également évité de rien mettre dans leurs discours de
relatif aux derniers évènements de Milan.

« Il n'est pas permis à un Français, a dit Talcyraud-Périgord,
de se montrer indifférent sur la république cisalpine; elle est l'en-
fant de nos triomphes, & son bonheur importe à notre gloire.

« Que le peuple cisalpin sache donc ou plutôt qu'il sente, qu'il
n'est aucun des bienfaits de la liberté qui ne lui soit nécessairement
réservé, s'il reste étroitement uni à la république française, comme
aussi qu'il n'est aucun des maux de l'esclavage dont il ne soit
inévitablement atteint, s'il pouvoit être entraîné à séparer un instant
ses intérêts des nôtres.

« Mais une telle supposition seroit un outrage pour lui & dans
un moment, sur-tout, où des gouvernemens insensés & prodigues
du sang des peuples osent montrer des préparatifs militaires contre la
république française, ou le verba oubliant ses dissensions intérieures,
& repoussant les perfides suggestions dont tant de faux amis l'en-
vironnent, se hâter d'offrir les plus ardens témoignages de son dé-
vouement à la cause commune ».

Extraits du discours du citoyen Serbelloni.

« J'ai l'honneur de vous être présenté une seconde fois.

« Une constitution donnée à la hâte à la république cisalpine,
& non consentie par le peuple, ne pourroit subsister long-tems;
mais elle renfermoit textuellement le vœu d'une amélioration dont
le bonheur public a demandé que l'époque fût avancée.

« Il est dans la destinée de deux nations liées par les mêmes
intérêts, de devoir à leur union cette force impuissante qui brave
l'effort des tems, & contre laquelle vont se briser les armes en-
nemies, & les traits de l'insidieuse politique. Cette même destinée
qui nous appelloit à la gloire de combattre & de triompher avec
vous, forma l'alliance qui nous y attache pour toujours ».

Extrait du discours du citoyen Treillard au citoyen Serbelloni.

L'union des républiques française & cisalpine est évidemment fondée sur leur commun intérêt. Courbés autrefois sous un joug pareil, les deux peuples gémissaient sous le même abus : leurs ennemis sont encore les mêmes. Ils ont également à combattre l'hydre mal étouffé de la tyrannie, & une certaine classe d'hommes qui, ne voulant de guides que leurs passions, ne connoissant à leurs desirs d'autres freins que des besoins toujours renaissans, se constituent les adversaires de tout ordre & de toute propriété; ces deux especes d'hommes se proposent un but différent; elles s'accordent cependant sur un point, sur la haine d'un gouvernement qui n'admet ni servitude, ni pillage; leur alliance pour sa destruction n'est pas douteuse.

Mais il se trouve toujours dans les autorités constituées des hommes sages qui rallient tout ce qui n'est pas ennemi déclaré de la loi, ces hommes courageux qui compriment toutes les factions; & lorsque le peuple cisalpin, à qui seul il appartient de régler définitivement son régime constitutionnel, aura manifesté son vœu, il faudra bien que toutes les passions se taisent devant sa volonté.

Le défaut d'espace nous empêche de donner aujourd'hui l'extrait des discours relatifs à la réception de l'ambassadeur batave. Ils contiennent des protestations d'amitié entre les deux républiques, & de haine contre l'ennemi commun.

Dans la même audience, a été présenté le conseiller de guerre Hopp, chargé d'affaires de S. A. S. le landgrave de Hesse-Cassel, pendant l'absence de M. Steube, ministre plénipotentiaire de la même cour.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 11 brumaire.

Le conseil prend une résolution portant qu'il sera établi un hôtel des monnoies à Marseille.

Le conseil écarte, par l'ordre du jour, la pétition d'une veuve chargée de cinq enfans, qui demande que l'aîné soit excepté de la conscription.

Mathieu fait un rapport sur la question de savoir si un individu, né le 22 septembre 1777, est de la première ou de la seconde classe des conscrits. Une discussion assez longue s'engage sur la question de savoir si, né le premier vendémiaire, un homme a accompli une année de sa vie le dernier jour complémentaire. Quelques membres trouvent la discussion vicieuse; le conseil se décide enfin pour l'affirmative, d'après l'observation de Chollet, qu'un principe en législation veut qu'un jour commencé soit regardé comme fini.

Génissieux à la parole; il expose que le directoire a répondu au message du conseil, relatif aux troubles de la Belgique, qu'il n'étoit pas besoin de mesures nouvelles; mais en même tems, il a représenté qu'il manquoit de fonds disponibles pour des dépenses secrètes, & qui pourtant seroient nécessaires pour atteindre les agens de l'Angleterre; en conséquence, le rapporteur propose d'accorder pour ces dépenses, 1,500 mille francs au directoire exécutif. — Adopté

Destrès lit une résolution délibérée en comité secret; elle porte qu'il sera établi une imposition sur les portes & les fenêtres.

Dans les communes au-dessous de 5,000 ames, les portes & fenêtres payeront 20 centimes; de 5,000 à 10,000, 25 cent.; de 10,000 à 25,000, 30 cent.; de 25,000 à 50,000, 40 cent.; de 50,000 à 100,000, 50 cent.; de 100,000 & au-dessus, 60 cent.

Le conseil a adopté ensuite un projet de résolution sur les dépenses communales.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n° 426,

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 11 brumaire.

Le conseil approuve successivement deux résolutions; la première, du 21 vendémiaire, est relative aux opérations de l'Assemblée primaire de Villeneuve, département des Alpes-Maritimes: la seconde, du 12 vendémiaire, fixe pour l'an 7, les dépenses du ministre de l'intérieur.

Cretet propose d'approuver la résolution du premier brumaire, relative à la taxe d'entretien des routes; résolution qu'il trouve aussi parfaite qu'il étoit possible de la faire, d'après le petit nombre des documens que l'expérience a déjà fournis; résolution qui, à raison des adoucissements qu'elle apporte dans la perception de la taxe, reconcilie avec cet impôt les citoyens qui la rigueur du premier établissement avoit aigris. — La discussion est ajournée à demain.

Sur le rapport de Farleyron, le conseil approuve la résolution du 6 brumaire, relative aux acquéreurs de domaines nationaux qui doivent encore une partie de leurs acquisitions.

Il approuve également la résolution du 24 thermidor relative au régime hypothécaire, ainsi que celle du 3 fructidor, relative aux exportations forcées.

Enfin il approuve une résolution d'aujourd'hui, qui accorde au directoire exécutif une somme de 1,500,000 fr. par supplément aux dépenses secrètes.

Bourse du 11 brumaire.

Table with 2 columns: City/Commodity and Price. Includes Amsterdam, Rente viagère, Dem. ceur, Rente provis., Hambourg, Tiers cons., Madrid, Bon 2/3, Mad. effect., Bon 3/4, Cadix, Bon 1/2, Cad. effect., Or fin., Gènes, Lingot d'arg., Livourne, Portugais., Balc., Piastre., Geneve., Quadruple., Lyon., Ducat d'Hel., Marseille., Guinée., Bordeaux., Souverain., Montpellier., Eau de-vie 22 deg., 305 à 315 fr., Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c., Café Martin, 3 fr. 10 cent., Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent., Sucre d'Anvers, 2 fr. 48 à 60 c., Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c., Sucre de Marseille, 1 f. 10 à 15 c., Coton du Levant, 2 f. 60 à 3 f. 10 c., Coton des isles, 4 f. 50 c à 5 f. 50 c., Sol. d'or.

Les Aventures de M. Têtu et de miss Patience, dans leur voyage vers la terre du Bonheur; contenant un récit des différens traversées qu'éprouva M. Têtu en abandonnant miss Patience pour écouter M. Passion, &c. Vol. in-18, anglais & français, 21 figures. Prix, 1 fr. 20 cent., & 1 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Blanchon, Libraire, rue Haute-Paille, n° 14.

Cette fiction présente, sous le voile de l'allégorie, un tableau frappant des écarts où donnoit les jeunes gens qui se livrent aveuglément à leurs passions.

Principes de Lecture, mis à la portée de la première enfance & des deux sexes; précédés d'une méthode utile aux instituteurs, & de notices sur la vie sociale, la géographie, la physique & l'histoire naturelle, par le citoyen Arnaud. Prix 1 fr., & 1 fr. 25 cent. en parchemin. A Paris, chez M. Rigot, quai des Augustins, n° 5. Gueffier, rue Git-le-Cœur, n° 16; l'auteur, rue Bigot, n° 17 & Bailly, rue Honoré, barrière des Sergens.

A. FRANÇOIS